

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022 ASSOCIATION CEREBRAL VALAIS

Lieu de l'assemblée : Pavillon Cerebral Valais à Vétroz
Date de l'assemblée : Jeudi 28 avril 2022
Ouverture de l'assemblée : 19h30
Clôture de l'assemblée : 20h50

Au total 31 personnes étaient présentes à cette Assemblée générale. Les membres actifs et passifs présents lors de l'Assemblée figurent sur une liste disponible au secrétariat.

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et mot de la Présidente – Election des scrutateurs
2. Procès-verbal de la dernière AG
3. Rapports annuels
4. Présentation des comptes 2021
5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes
6. Nomination de l'organe de contrôle
7. Budget 2023
8. Nominations et démission
9. Présentation divers projets en lien avec le développement de l'association et du comité du 60^{ème} pour nos festivités en 2023
10. Divers

1. Bienvenue

La Présidente, Mme Marie Pochon, ouvre la séance et remercie les personnes présentes. Elle fait part de son bonheur de revivre une assemblée générale en présentiel à la suite de ces deux dernières années de crise sanitaire.

Elle détaille l'ordre du jour et demande aux membres de l'accepter. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Election des scrutateurs :

Mmes Chris Moret, Claire-Lise Vannay et Caroline Short sont désignées en tant que scrutatrices.

2. Procès-verbal de la dernière AG

L'assemblée accepte le PV de l'AG 2021 sans modification.

3. Rapports annuels

Les rapports sont brièvement présentés par les personnes responsables de chaque secteur et se retrouvent dans le rapport d'activités 201 distribué avant le début de l'assemblée.

3.1 Rapport de la Présidente 2021 (cf. Rapport d'activités 2021)

Mme Marie Pochon démarre son rapport en expliquant que 2021 a été une grosse année pour Cerebral. Malgré la crise, nous avons réalisé 2.5x notre volume d'activités. Elle remercie les collaborateurs pour la souplesse et la réactivité face à la crise et aux difficultés. Que ce soit le bureau ou le comité, tout le monde a réalisé un grand travail d'écoute et de conseil en cette période compliquée. Nous avons su être là pour les parents. Elle explique que le comité a continué de se réunir tout au long de l'année en visioconférence mais heureusement que cela n'a pas duré. Le gros travail de l'année 2021 aura été la révision de la Loi sur les personnes en situation de

handicap pour laquelle Cerebral a eu la chance d'être consulté. Maintenant plus qu'à suivre son implication. A soulever également qu'en septembre 2021, lors de la journée des familles en présentiel, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle partie du pavillon Oasis. Une journée qui nous auras permis de nous revoir, pour le plus grand bonheur de tous.

Pour terminer elle soulève que le budget d'exploitation de Cerebral prend chaque année de l'ampleur et que pour le comité c'est un immense challenge de rechercher les fonds nécessaires.

A la fin de ce rapport, Mme Sarah Ecoffey propose de faire une minute de silence pour penser aux défunts de l'association qui nous ont quittés durant ces 2 dernières années.

Marie lit le texte écrit par Janique pour les 5 ans d'activités de Dominique au sein de Cerebral VS.

3.2 Rapport du groupe parents (cf. Rapport d'activités 2021)

C'est au tour d'Yvette Bardou de prendre la parole et de revenir sur l'année 2021.

Pour commencer, elle tient à expliquer que depuis fin 2019, le groupe-parents fonctionne en binôme avec Mme Suzana Kedzic qu'elle invite à se présenter.

Suzana prend la parole et mentionne avec joie ses motivations à avoir rejoint la grande famille Cerebral et à se battre pour la cause. Maman, de Luka 14 ans, membre de notre association elle explique brièvement, avec son cœur de maman son parcours.

En 2021, Covid oblige les réunions du groupe-parents (x2) ont eu lieu via Zoom.

La première le 23.02.2021 avec un thème a permis aux participants d'échanger sur leurs préoccupations et questionnements.

Une seconde s'est déroulée le 20.04.2021 sur « Nos fonctionnements avec le Covid et nos enfants ».

Elle mentionne également la rencontre du 09.11.2021 lors de laquelle nous avons eu la chance de rencontrer en présentiel, M. Guy Dayer, responsable de l'enseignement spécialisé qui nous a expliqué le parcours scolaire et la prise en charge des enfants répartis dans les diverses institutions scolaires. La situation compliquée de l'Institut Notre Dame de Lourdes à également été abordée.

Le point fort de l'année auront été nos deux rencontres avec la Direction Générale de l'Hôpital du Valais, Prof. Eric Bonvin, Prof. Bouali et Mme Herzog, Resp. des soins. Durant ces échanges, Mmes Yvette Bardou, Suzana Kedzic et M. Bruno Perroud ont pu rapporter à l'hôpital l'angoisse que ressentent les familles lors d'une prise en charge de leurs enfants aux urgences de l'hôpital et ont pu argumenter la nécessité de sécuriser et d'apporter une qualité de soins adaptés. Suite à cela, l'hôpital s'est montré prêt à accepter la présence de Cerebral Valais en son site par le biais du service de relève à domicile. Une convention sera donc tout prochainement élaborée et signée.

Pour terminer, Mme Bardou explique que ce mardi 26.04.2022, le groupe-parents a rencontré le Dr. Laurent Praz, spécialiste en médecine interne à la clinique de Valère pour une soirée sur le thème « L'hospitalisation de nos enfants en situation de handicap ». Elle tient à soulever que ce dernier a mentionné que lors d'une hospitalisation d'une personne avec handicap nous avons le droit d'exiger de parler au médecin cadre présent dans le service à ce moment-là.

3.3 Rapport commission intendance finances et communication (cf. Rapport d'activités 2021)

RELATIONS EXTERNES

Au tour de Mme Maud Theler de prendre la parole et d'expliquer que l'Association Cerebral Valais se positionne comme un partenaire privilégié dans la réflexion de la politique valaisanne du handicap. Grâce à son directeur ainsi que plusieurs membres du comité qui agissent activement dans ce domaine grâce aux différentes collaborations avec différents acteurs gravitant autour du monde du handicap, les relations se voient facilitées. Elle-même présidente de Forum Handicap Valais depuis 8 ans, puis nommée en décembre 2021 présidente de la commission cantonale du

handicap elle accorde un intérêt particulier à défendre et à mettre les membres en situation de handicap au centre de ses préoccupations.

Depuis maintenant une année, elle est active au sein du Parlement Valaisan tout comme M. Bruno Perroud. Cela est une réelle chance pour contribuer à l'évolution de la politique du handicap en Valais. Une politique qui doit apprendre à être plus proche des besoins des personnes en situation de handicap.

En janvier 2022, la nouvelle loi sur le handicap en Valais est entrée en vigueur et notre association est heureuse d'avoir pu y contribuer. Maintenant, nous suivons sa mise en œuvre et restons attentifs à ce qu'elle améliore le quotidien des personnes en situation de handicap.

Pour terminer, elle rappelle qu'elle se sent chanceuse de pouvoir porter la voix des personnes en situation de handicap et qu'elle est heureuse de pouvoir faire avancer, même modestement cette politique du handicap. Elle a beaucoup de plaisir à le faire et continuera à s'investir avec motivation et plaisir afin que le Valais se rapproche encore un peu plus de la convention de l'ONU pour les personnes en situation de handicap.

FINANCES

En termes de finances, 2021 n'aura pas été une année de tout repos.

Au vu de l'expansion de notre programme d'activités afin de palier à la crise sanitaire, nous avons dû entreprendre une grande recherche de fonds. Un grand merci en particulier à La Loterie Romande, la Fondation Etoile Filante, la Fondation Denk an mich, la Fondation Guyot, la Fondation Henri, Louise et Simone Bruchez, la commission des jeunes de l'Etat du Valais et la Fondation Armandia pour son incroyable cadeau de Noël.

3.2 Rapport bureau exécutif (cf. Rapport d'activités 2021)

M. Bruno Perroud, Directeur de l'association prend la parole et salue l'assemblée.

Il commence en expliquant que malgré la crise sanitaire, l'année 2021 aura été une année de record absolu pour l'association avec ses **1267 journées activités**.

Il explique brièvement que les activités de l'association se divisent en 4 blocs :

- Ce qui touche à l'OFAS (25%), soit les 1267 journées activités socioculturelles
- Le service de relève à domicile (30%) (Etat du Valais), soit 5'260 heures en 2021 et la contribution d'assistance (AI),
- La gestion des locations des 2 pavillons et des 4 bus en partenariat avec Buchard Voyages et Kinderspitex
- L'UAT, grâce à la collaboration avec la Parenthèse

Cette large palette nous permet d'accueillir un maximum de personnes en situation de handicap et de pouvoir proposer des solutions adaptées à chaque situation.

Pour ce qui des activités socioculturelles, soit 1267 jours activités, M. Perroud explique que durant l'année 2021 nous avons dû réadapter tout notre programme d'activités afin de palier à la crise sanitaire. Dès lors, au lieu des habituels week-ends, au premier semestre, nous avons proposé des mini-camps adaptés sur 4 jours. Nous avons beaucoup collaboré avec la Castalie en organisant des camps pour leurs pensionnaires en tâchant de ne pas mélanger les groupes. En tout, 163 personnes en situation de handicap ont pu profiter des activités de l'association.

A noter que pour ces 1267 jours activités, nous avons eu la chance de compter sur **76 personnes accompagnatrices** qui ont réalisé **20'086 heures d'accompagnement** (11 postes à plein temps). Niveau finance, sur ces 1267 jours, 792 jours sont subventionnés par l'OFAS par le biais de notre association faitière. D'ailleurs M. Perroud salue la présence de M. René Kälin, Président de l'Association Cerebral Suisse. Les 475 journées supplémentaires sont des activités sans subvention pour lesquelles nous devons rechercher des fonds.

Le service de relève à domicile aura aussi battu son record en 2021 avec ses 5260 heures d'interventions, soit 134 interventions. Durant cette année, nous avons rencontrés 38 nouvelles familles. Cette progression s'explique principalement par l'arrivée de jeunes enfants avec des troubles autistiques. Cette expansion nous a également poussé à renforcer nos équipes avec l'engagement de Jérémy Gaillard à 30% pour le service de relève.

Pour mener à bien ce service nous avons pu compter sur 61 intervenants. Nous avons également la chance de pouvoir compter sur des intervenants fidèles ce qui garantit un meilleur suivi auprès des familles.

3^{ème} volet de nos prestations, la contribution d'assistance avec laquelle nous constatons un passage régulier du service de relève à la contribution d'assistance financée totalement par l'AI. Cette année elle a été octroyée à 7 familles supplémentaires. Au total en 2021, 21 familles ont été suivies pour la contribution d'assistance pour environ 5'269 heures. Ce suivi est effectué par Florent Dubuis qui se concentre désormais à ce service.

Pour terminer, depuis 2021 nous complétons notre palette en proposant une UAT par le biais de la Parenthèse qui nous a donné mandat de gestion de son exploitation. De plus, étant donné que leur bâtiment, situé à St-Gingolph subit d'important travaux de rénovation de leur bâtiment, classé historique, l'association s'est déplacée durant la durée des travaux dans notre pavillon Source à Vétroz. Cela permet à de nombreuses familles du Valais Central d'en bénéficier.

Bruno Perroud explique que pour arriver à mener toutes ces prestations, il y a un important travail d'accompagnement, de suivi et de formation. Durant l'année 2021, l'équipe d'animation a rencontré 51 nouvelles personnes lors de rencontres individuelles. Nous avons également proposé 8 modules de formation de 60 minutes.

En parallèle de tout cela, Bruno met également en avant les autres prestations de l'association telles que la gestion des pavillons qui sont loués à des groupes externes en plus de Cerebral, la Parenthèse et le Copain. Au total près de 4'000 nuitées par année. A noter qu'il s'agit du seul site de Suisse Romande aussi bien adapté. Nos bus sont également mis à disposition d'autres institutions ou association ainsi qu'à Buchard Voyages avec qui nous avons également entrepris une collaboration. Toutes ces tâches représentent un travail important pour le bureau.

4. Présentation des comptes 2021

Les comptes sont à disposition auprès du secrétariat et par le biais du rapport d'activités 2021.

Présentation des comptes

Comptes d'exploitation 2021

Mme Sarah Ecoffey, trésorière de l'association prend la parole et explique brièvement les comptes de l'année. Elle image les comptes à une présentation météo, les charges étant la pluie et les recettes le soleil.

Elle revient sur cette année 2021 et explique les importantes charges liées au volume d'activités plus important qu'à la normal. Plus d'activité représente forcément plus de charges de fonctionnement (salaires, honoraires, frais d'activités...).

Les charges de l'année 2021 s'élève à un montant de Fr. 1'466'122.52.

Heureusement que pour palier à cela, nous pouvons compter sur nos généreux donateurs (Loterie Romande montant exceptionnel de Fr. 75'000.-, Denk an mich, Etoile Filante...) ainsi que sur les mandats de prestations avec l'association Cerebral Suisse et le Canton. Nous avons également pu utiliser l'argent provisionné en 2020 suite aux activités non-réalisées à cause du Covid. Plus de 95% de la provision nous a servi pour cette année.

Mais pour arriver à couvrir toutes ces dépenses et ainsi présenter un bénéfice, elle rappelle qu'il y a un important travail de recherche de fonds de la part du bureau et du comité, à savoir. 197'074.09.- . Ce montant important a été influé par un magnifique cadeau de Noël de la part de la fondation Armandia qui, en date du 28.12.2021 nous a offert un montant exceptionnel de Fr. 84'000.- pour l'achat d'un bus. Tout cela nous aura permis de provisionner de l'argent pour les projets de 2022 (achat terrain Vétroz pour assurer la qualité de vie de nos logements, nouveau site internet et provision pour le nouveau bus). L'année se termine donc avec un bénéfice de Fr. 1'822.14.

Suite à ces explications, Mme Rime, membre du Comité du 60^{ème} prend la parole et demande comment nous procédons pour la facturation. Qu'est-ce qui revient à charges des membres ?

Mme Ecoffey prend la parole et lui explique la façon dont sont réparties nos entrées ; 33% provient de l'Etat/OFAS – 33% du produit des ventes – 18% sont liés à la recherche de fonds et l'argent qui provient du membre 16% (cotisation de Fr. 50.- et ensuite 50.- par jour pour un week-end et environ 70.-/jour pour un camp).

Bilan 2021

Mme Ecoffey présente ensuite le bilan de l'association. Les actifs se montent à 950'277.22.

A soulever, que comme expliqué lors de la présentation des comptes, nous avons pu faire fluctuer nos provisions. Augmentation de la provision « achat bus » suite au don exceptionnel d'Armandia, diminution de plus de 95% de la provision activités non réalisées 2020, le solde sera utilisé en 2022, augmentation de la provision informatique dans le but de refaire notre site internet puis provision d'un montant exceptionnel prov « dév.projet pilote » afin de prévoir l'achat du terrain autour du pavillon et ainsi assurer la pérennité des logements. Ainsi, avec le bénéfice de Fr. 1'822.14, notre bilan s'équilibre.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes

Mme Marie Pochon prend la parole et lit le rapport de vérification de Mme Chevalley de la fiduciaire AAA Audit Sàrl qui a procédé au contrôle des comptes en date du 01.02.2022.

Elle donne lecture de son rapport, duquel il ressort que les résultats sont conformes aux statuts et aux lois et demande à l'Assemblée de les approuver.

6. Nomination de l'organe de contrôle

Mme Marie Pochon prend à nouveau la parole et explique que M. Ayer de la fiduciaire Olivier Ayer à Vionnaz ne possède plus l'agrément afin de contrôler nos comptes. Dès lors, nous avons dû changer de fiduciaire en nous orientant vers la fiduciaire AAA Audit Sàrl à Sion, par Mme Chevalley. Cette fiduciaire connaît bien le monde associatif et suit déjà l'ASA-Valais. Le choix de l'organe de révision étant du ressort de l'Assemblée Générale, Mme Pochon, demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce changement d'organe de contrôle. L'assemble accepte à l'unanimité que la société AAA Audit Sàrl soit nommée en tant que nouvel organe de contrôle de l'Association Cerebral Valais.

7. Budget 2023

Mme Sarah Ecoffey prend à nouveau la parole pour en venir au budget 2023.

Celui-ci est à l'image de nos projets, les chiffres sont impressionnants et pour palier aux dépenses estimées de Fr. 1'574'276.09 il nous faudra pouvoir compter sur nos fidèles donateurs. Sarah Ecoffey, met en avant le montant important de Fr. 106'000.- que nous devons ramener et explique qu'il s'agit d'un montant minimum à chercher. Elle met en avant l'important travail de Laura Théoduloz et du bureau pour la recherche de fonds et explique qu'il s'agit d'un travail conséquent

avec beaucoup de dossiers et de courriers à envoyer. Suite à cette estimation, l'année 2023 se bouclera avec un déficit estimé de Fr. 21'363.09.

Il n'y a pas de question et le budget 2023 est validé par l'assemblée générale.

8. Nomination et démission

Mme Pochon reprend la parole et fait part d'une rocade au sein du comité.

Elle mentionne que Mme Suzana Kedzic reprendra la vice-présidence à partir de cette année. Mme Maud Theler laissera sa place et restera au comité en tant que membre.

Elle a également l'immense joie d'annoncer une arrivée au comité. Il s'agit de M. Philippe Tivollier, membre également du comité de la Parenthèse. Philippe vient du Bas-Valais, il est chef d'entreprise et il est le papa de Marie, jeune femme en situation de handicap membre de notre association. Il est très motivé par ce nouveau challenge et se réjouit de tous vous rencontrer.

Le comité se compose ainsi :

Mme Marie Pochon, de Sion, Présidente, est réélue en tant que Présidente de l'association.

Mme Suzana Kedzic, de Sierre, est élue en tant que vice-présidente

Mme Sarah Ecoffey, de Martigny, est réélue en tant que trésorière.

Mme Yvette Bardou, de Sion, est réélue en tant que membre de l'association.

Mme Maud Theler, de Sion, est élue en tant que membre de l'association.

M. Yvan Renggli, de Savièse, membre de l'association est réélu.

Mme Janique Roessli, de Sierre, est réélue en tant que membre de l'association.

M. Philippe Tivollier de Choëx, est élu en tant que membre de l'association.

Le comité est ainsi composé de 8 personnes.

A la fin de ce point, Marie Pochon prend quelques minutes pour remercier Mme Dominique Guignard, cuisinière de l'association pour son travail depuis 5 ans (en 2020). Elle lui remet un présent et lui lit un joli texte écrit par Janique Roessli.

9. Présentation divers projets en lien avec le développement de l'association et du comité du 60ème pour nos festivités en 2023

Mme Anne-Marie Sauthier prend la parole et présente le comité du 60^{ème} anniversaire.

Elle se voit impressionnée par les activités importantes de l'association et est heureuse et flattée de pouvoir mener à bien ce projet avec son co-président M. Claude Bumann.

L'objectif du 60^{ème} sera d'impliquer les communes en nous invitant lors d'une journée et de nous faire découvrir leur commune. Le but étant de favoriser le contact, faire de belles découvertes et ainsi développer la notion de participation en sensibilisant un maximum de monde à la problématique du handicap.

Elle est heureuse également d'annoncer le grand défi que s'est lancé le comité qui se chargera de trouver le financement pour l'achat du second bus de l'association ainsi que des week-ends.

Elle passe ensuite la parole à Claude Bumann qui explique que lui aussi est heureux de relever ce défi et qu'il tient à mieux faire connaître Cerebral Valais dans le Haut-Valais. Il parle brièvement de la réunion des communes valaisannes qui s'est déroulé le 27.04.2022 et confirme que plusieurs présidents ont déjà confirmés leurs intérêts à participer au projet. Une lettre avec coupon-réponse sera envoyée tout prochainement à toutes les communes.

Ils se réjouissent tout deux de ce mandat et des belles aventures qui les attendent.

10. Divers

M. René Kälin, Président de l'association Cerebral Suisse nous fait l'honneur de sa présence et remercie Cerebral Valais pour l'invitation.

Il soulève l'excellent travail du groupement valaisan et nous félicite pour la qualité de notre travail et de nos prestations.

Il explique que le but de l'Association Cerebral Suisse est de défendre les intérêts des personnes en situation de handicap auprès de l'OFAS et rappelle que nous pouvons compter sur leur soutien.

L'assemblée remercie M. Kälin pour sa venue depuis St-Gall.

Fin de l'assemblée à 20h50

La Présidente



Marie Pochon

La secrétaire



Laura Théoduloz

Sion, le 28 avril 2022/lt